

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ
LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL N° 426

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Palais de Westminster

Lieu : Cité de Westminster, Londres

Etat partie : Royaume Uni

Date : 23 Décembre 1986

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial du bien culturel proposé soit différée.

C) JUSTIFICATION

Le 16 octobre 1834, un incendie détruisait presque entièrement l'ancien Palais de Westminster. C'était, depuis 1547, le siège des assemblées régulières du Parlement. Auparavant (antérieurement à l'acquisition de Whitehall en 1529 et à la construction de St. James' Palace en 1532), il avait été la résidence principale des rois d'Angleterre, d'Edouard le Confesseur à Henri VIII.

La reconstruction d'un nouveau Palais de Westminster par Barry et Pugin à partir de 1835 traduit par des choix esthétiques alors très nouveaux une volonté politique évidente. Le siège du Parlement, qui dispose, au sud d'une tour centrale, la Chambre des Lords et, au nord, la Chambre des Communes, illustre dans des proportions colossales la grandeur de la monarchie constitutionnelle et du principe bicamériste. Il couvre 3,3 hectares de terrain; sa façade, le long de la Tamise, a 266 m de long; la Tour Victoria, au sud, s'élève à 98 m; la Tour de l'Horloge (Big Ben), au nord, à 96,3 m. L'ensemble est bâti en style gothique Tudor, pour bien manifester, par une référence historique délibérément anglaise, le caractère national du monument.

Bien qu'elle ne se soit terminée qu'en 1888, la construction de cet immense complexe de tours, de galeries, de salles d'assemblée, de salles de commissions, de bibliothèques et d'appartements regroupés autour de quelques précieux vestiges d'époque médiévale (les trois principaux sont Westminster Hall, la chapelle Sainte-Marie-de-la-Crypte et la Tour des Joyaux), a été, pour l'essentiel, conduite entre 1840, date de la pose de la première pierre, et 1858, date d'achèvement de la Tour Victoria. La Chambre des Lords entra en service le 15 avril 1847, la Chambre des Communes à partir du 30

mai 1850, puis de façon permanente, à l'ouverture de la session parlementaire du 3 février 1852.

Cet énorme chantier qui nécessita plus de 21.000 m³ de pierre, sans compter les blocs de calcaire de Portland ou d'Anston dans lesquels Armstead, Thomas et leurs aides sculptèrent plus de 300 statues représentant, à côté des saints protecteurs du royaume, les rois et reines d'Angleterre de la conquête normande au règne de Victoria, coûta plus de 2 millions de livres sterling. Il mobilisa pendant plusieurs décennies une foule d'artisans et d'artistes en raison même du soin qui fut accordé au décor intérieur et au mobilier par une Commission royale des Beaux-Arts instituée en 1841 sous la présidence du Prince-Consort.

L'ICOMOS, ayant déjà cité dans une de ses évaluations de 1986 le Palais de Westminster comme l'un des monuments les plus significatifs de l'architecture néo-gothique, ne peut qu'approuver une proposition d'inscription qu'il serait facile de justifier à plusieurs titres. Parmi les vestiges d'époque médiévale, Westminster Hall, reconstruit en 1394-1399 par Henri Yevele, est un monument-clé du style perpendiculaire et son admirable comble en chêne, oeuvre de Hugues Herland, le maître-charpentier d'Henri III, l'une des grandes réussites de la construction médiévale en bois. En soi, et malgré les réfections de certaines parties (notamment la Chambre des Communes) après les dommages de la Seconde guerre mondiale, le nouveau Palais de Westminster est un exemple éminent, cohérent et complet de style néo-gothique, avec les magnifiques espaces intérieurs de la Galerie Royale, de la Chambre des Lords, du Vestibule central, de la Chambre des Communes, etc. Le palais est aussi un symbole évident de l'une des plus anciennes institutions parlementaires du monde. La Tour Victoria conserve trois millions de documents d'archives : tous les actes du Parlement depuis 1497; Westminster Hall a été le théâtre des assemblés extraordinaires où furent déposés Edouard II et Richard II; le souvenir des luttes de Pym et Hampden pour le pouvoir constitutionnel, des plaidoyers de Burke en faveur des colonies d'Amérique, de ceux de Wilberforce contre l'esclavage s'attache à un site dont le XIXe siècle a assumé sans l'abolir la lourde charge historique.

Toutefois, l'ICOMOS ne peut que regretter la délimitation très restrictive proposée pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

A l'exclusion de la Tour des Joyaux, angle sud-ouest de l'ancien Palais de Westminster, seuls les bâtiments du Parlement, à l'est de St. Margaret Street, Old Palace Yard et Abingdon Street, ont été retenus. Bien que cette proposition soit défendable, il paraît extrêmement regrettable que les ensembles proches et complémentaires de Sainte-Marguerite et de l'abbaye de Westminster aient été exclus.

L'abbaye de Westminster, où tous les rois d'Angleterre ont été couronnés depuis 1066, est indissolublement liée à l'histoire parlementaire du royaume : avant 1547, où le roi leur accorda la chapelle Saint-Etienne, les Communes n'avaient pas de siège au palais et se réunissaient à l'abbaye, soit dans la salle capitulaire, soit dans le réfectoire. Quant à Sainte-Marguerite, charmante construction de style perpendiculaire, elle reste l'église de la Chambre des Communes.

Charles Barry et Augustus Welby Pugin ayant délibérément choisi dans l'ensemble proche de l'abbaye de Westminster des références stylistiques, la dissociation de deux ensembles topographiquement proches et historiquement liés nuirait également à une bonne compréhension esthétique du palais néo-gothique du XIXe siècle.

Il est inutile d'ajouter que la proposition qui s'impose, regroupant dans le périmètre compris entre la Tamise à l'est, Parliament Square au nord et College Street au sud, le complexe monumental de l'abbaye de Westminster, Sainte-Marguerite, la Tour des Joyaux et le Palais de Westminster, répondrait parfaitement, par la qualité unique du bien culturel ainsi constitué, aux critères d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

ICOMOS, Mai 1987

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

ABBAYE DE WESTMINSTER, EGLISE SAINTE-MARGUERITE ET PALAIS DE WESTMINSTER

L'ICOMOS, ayant pris connaissance de la nouvelle proposition du Royaume-Uni concernant l'Abbaye de Westminster, l'Eglise Sainte-Marguerite et le Palais de Westminster, constate que cette proposition révisée répond si parfaitement aux souhaits de l'ICOMOS et du Bureau que l'inscription de ce bien culturel n'a plus lieu d'être différée.

La délimitation, élargie selon les indications du Bureau, renforce la logique de la proposition précédente.

En effet, l'histoire de l'institution parlementaire s'inscrit dans l'ensemble des monuments de la zone nouvellement définie: c'est à l'Abbaye de Westminster, dans la salle capitulaire, que se réunissaient au Moyen Age les Communs; Sainte-Marguerite reste de nos jours encore l'église de cette assemblée.

L'abbatiale de Westminster, où les rois et reines ont été couronnés à partir de 1066 est également liée à l'histoire de la plus ancienne des monarchies parlementaires actuelles. Le trône incorporant la Pierre de Scone est, à cet égard, un symbole évident.

La nouvelle proposition ne concerne plus seulement un ensemble néo-gothique (le Palais et le Parlement) mais un complexe architectural diachronique de grande valeur. Le Palais de Westminster, l'Abbaye de Westminster et l'Eglise Sainte-Marguerite constituent dans la complémentarité de leurs formes, de leurs décors et de leurs fonctions un bien culturel exceptionnel répondant à trois critères d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

Critère 1 L'Abbaye de Westminster est une réalisation artistique unique présentant en une séquence frappante les phases successives de l'art gothique anglais.

Critère 2 L'abbaye, outre son influence sur l'architecture anglaise du Moyen âge a joué au second degré, grâce aux choix opérés par Charles Barry et Augustus ^{Wahy} Pugin au Palais de Westminster, un rôle déterminant dans le "Gothic Revival" du XIXe siècle.

Critère 4 L'Abbaye, le Palais et Sainte-Marguerite illustrent concrètement les spécificités de la monarchie parlementaire sur la longue durée de neuf siècles. Qu'il s'agisse des tombeaux royaux de l'abbatiale, du remarquable espace de Westminster Hall, de la Chambre des Lords ou de la Chambre des Communes, l'art est toujours fidèle aux rendez-vous de l'histoire dans un ensemble d'une remarquable cohérence, véritable musée historique du Royaume-Uni.